



Le Plan de Déplacements Etablissement Scolaire (PDES) du Lycée Auguste Béhal (Lens)

Démarche globale intégrée

« C'est dans le cadre de l'Agenda 21 du lycée que nous avons mis en place le Plan de Déplacements de l'Etablissement Scolaire, un des objectifs final étant la réalisation du Bilan Carbone de l'établissement »

Arnaud PAVY, gestionnaire adjoint du Lycée Auguste Béhal, Lens

Localisation > Où ?

- Pas de Calais (62)
- Communauté de Communes de Lens-Liévin
- Lens
- Zone urbaine

Cible(s) > Qui ?

- Lycée Auguste Béhal
- 1500 élèves

Temporalité > Quand et depuis quand ?

- Depuis 2009, le lycée est labellisé « Agenda 21 »
- Le Plan de Déplacements Etablissement Scolaire a été lancé en septembre 2012

Portage > Avec qui ?

Pilote :

- L'établissement scolaire (service « gestion et comptabilité »)

Partenaires :

- Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Chaîne des terrils
- Le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle
- L'association Unis-Cité
- Le Conseil Régional Nord-Pas de Calais

Détail action > Quoi ?

Contexte / historique de la mise en place de la démarche (motivation) :

- En 2009, le lycée Auguste Béhal est labellisé « Agenda 21 » par le Conseil Régional. Pour répondre aux enjeux de développement durable induits par ce label, plusieurs actions sont mises en place : lutte contre le gaspillage alimentaire avec le programme « Green-Cook », sensibilisation à l'économie d'énergie, gestion différenciée des déchets, ...
- En septembre 2012, toujours dans le cadre de l'Agenda 21 et sous l'impulsion du gestionnaire adjoint de l'établissement, le PDES est mis en place dans le but de favoriser l'usage de modes de déplacement alternatifs à la voiture pour se rendre au Lycée

Détail de la mise en place de la démarche :

- Avant de mettre en place la démarche, un travail de recherche a été effectué pour recueillir des informations sur le déroulement et les différentes étapes de l'élaboration d'un PDES : méthodologie d'enquête et d'analyse, groupe de travail, plan d'actions, ... (de nombreux éléments furent récupérés sur le site Internet de l'ADEME)
- Une réunion de lancement du PDES au sein de l'établissement a été réalisée pour sensibiliser les élèves et le personnel, puis un questionnaire a été diffusé dans le but de recueillir les pratiques de mobilité des enseignants, du personnel de l'établissement et des élèves
- Une enquête terrain de fréquentation du stationnement voiture et d'observation de l'accessibilité tous modes a été réalisée sur le site (vélo, piéton, ...)
- Les différentes données (enquête, terrain) ont été analysées et présentées lors d'un premier groupe de travail réunissant :
 - le service « gestion et comptabilité » du Lycée Auguste Béhal
 - le service « technique » du Lycée Auguste Béhal
 - le CPIE La Chaîne des terrils
 - le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle
 - l'association Unis-Cité

Détail action > **Quoi ?**

Détail action :

- Réflexion partenariale et transversale sur l'usage de modes de déplacements alternatifs à la voiture pour rejoindre le Lycée aboutissant à la mise en place d'actions concrètes :
 - valorisation de l'offre en Transports Collectifs, de l'intermodalité Transports Collectifs - Vélo et de l'accessibilité modes doux (vélo et marche à pied)
 - suppression de places de stationnement voiture aux abords directs du Lycée par la commune
 - proposition du lycée de mise en place d'une dépose-minute
 - projet d'acquisition d'une flotte de 20 vélos pour les sorties de classe
 - mise en place d'une campagne de communication/sensibilisation auprès des élèves pour valoriser les modes alternatifs à la voiture
 - valorisation du restaurant scolaire pour réduire les déplacements vers le domicile lors de la pause déjeuner
 - mutualisation du PDES avec le projet ANRU de la zone d'habitation « Grande résidence »
 - intervention de l'ADAV pour faire la promotion du vélo

Bilan de l'action :

- Déjà de nombreuses actions ont été mises en avant durant le premier groupe de travail (le plan d'actions finalisé doit être validé lors d'un prochain groupe de travail)
- L'ensemble des actions sont définies de façon opérationnelle dans des fiches actions détaillant planning prévisionnel de mise en œuvre et chiffrage estimatif de l'action
- Le PDES sera intégré au Bilan Carbone du Lycée

Des conseils pour réussir (points de vigilance) :

- Trouver des partenaires pour mener à bien la démarche : commune, collectivités territoriales, associations, ...
- Réussir à motiver et impliquer l'équipe enseignante pour qu'ils deviennent des référents au sein de l'établissement (notamment pour faire remonter l'information et transmettre les résultats de la démarche auprès des élèves)
- Mutualiser la démarche avec des projets d'aménagement en cours sur le territoire

Moyens humains / financiers / techniques > **Comment ?**

Moyens financiers :

- Utilisation du budget mis à disposition pour déployer le plan d'actions de l'« Agenda 21 » pour la période 2010-2011-2012 (subvention du Conseil Régional)

Moyens humains :

- Au quotidien, le gestionnaire adjoint du lycée Auguste Béhal ainsi qu'un stagiaire assurent le suivi du PDES
- Régulièrement est organisé un groupe de travail réunissant :
 - le service « gestion et comptabilité » du Lycée Auguste Béhal
 - le service « technique » du Lycée Auguste Béhal
 - le CPIE La Chaîne des terrils
 - le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle
 - l'association Unis-Cité

Moyens techniques :

- Méthodologie d'enquête mise à disposition sur le site Internet de l'ADEME

Contacts

Lycée Auguste Béhal



Arnaud PAVY, gestionnaire adjoint au Lycée Auguste Béhal
6 rue Paul Eluard 62300 Lens
Tel : 03 21 14 21 14
Courriel : arnaud.pavy@ac-lille.fr

Centre ressource régional en écomobilité

Sébastien TORRO-TOKODI
23 rue Gosselet 59000 Lille
Tel : 03 20 52 97 58
Courriel : contact@ecomobilite.org
Site Internet : www.ecomobilite.org